

Compagnie des Archers Mâconnais

Complexe sportif Tir à l'Arc – Salle Jean Burnichon – Rue Léo Lagrange 71000 Mâcon

Conseil d'administration du 4 décembre 2023.

Début : 19H00 en présentiel Fin : 21H15

Présents : Gérard Champion : Président, Gilles Gainot : Vice-Président, Gérard Tardy : Trésorier et Lionel Marquis : Secrétaire.

Excusé : Jean Burnichon : membre élu.

Invités : Catherine Cropsal, Isabelle Buguet, Eric Bulland, Philippe Gressard, Michaël Van Den Plast et Sylvain Secrétaire.

Invité excusé : Antonio Lopes.

Gérard ouvre la réunion à 19H00.

1/ Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'administration : 6 novembre 2023.

OK

2/ Bilan du Concours 3D Indoor de novembre.

- Recettes : 2326.7 € (dont 577 € de buvette) et Dépenses : 1187.60 €

Mickaël organisera l'édition de 2024, mais ce sera la dernière fois pour lui. Si la Compagnie veut perpétuer cette manifestation, il nous faudra trouver des remplaçants.

3/ Planning Ouverture/Fermeture.

- Le planning est complet jusqu'à fin décembre.
- Pour faire du ménage dans les clés, le Conseil d'Administration décide de récupérer, pour le 22 décembre, tous les jeux de clés de la Compagnie. Ceux-ci seront redistribués le 3 janvier 2024 aux encadrants et membres du C.A. (avec engagement minimum mensuel d'une ouverture et une fermeture de la Compagnie).
- Lionel est chargé de ce travail.

4/ Trésorerie.

- Gérard nous donne le point financier à fin novembre :
Compte-courant : 1784 € et Placement : 31550 €. Nous avons quelques factures à régler, ce qui nous donne une disponibilité de 31940 €.
- Aujourd'hui, la Compagnie compte 113 licenciés.
- Pour la saison 2024/2025, le C.A. augmentera la part de la Compagnie de 10 € par licence. (soit de 50 à 60 €). Cela n'est pas excessif et nous devons assurer le salaire de notre entraîneur professionnel.
Sylvain pose la question : cela sera-t-il suffisant ?
- Licences Femmes moins chères que licences Hommes ?
La réponse est NON , dames en tête !
- Tarif des concours à Mâcon.
Augmenter le tarif adulte par départ : de 10 à 12 € ? C'est un NON général.
- Indemnités Arbitres.
Pour organiser un concours, chaque Compagnie doit avoir son arbitre. Mickaël est notre arbitre. Nous pouvons aussi compter temporairement sur un autre arbitre: Jacques de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Mais cela entraîne davantage de frais : forfait, déplacement et hôtel.

g) Début 2023, la Compagnie annonçait un déficit de 6000 €, nous serons en positif début 2024.

5/ Vente de matériel.

- a) La Compagnie a vendu les 16 chevalets et 16 cibles. Le paiement est arrivé et le matériel partira en février. Cependant, 2 chevalets ont disparu ? ... à refaire ! Nous déplorons aussi la perte d'un paquet de blasons. Nous devons mettre le stock sous surveillance.
- b) Nous allons mettre en vente 30 panneaux bois OSB (utilisés en 2022 pour le France Sport adapté). Nous gardons les sales pour la tartiflette du 3D indoor. Prix : 10 pour 350 € ou les 30 à 1000 € .

6/ Préparation Concours Salle 2 x18 m : 10 décembre

- Samedi 9 à 9H30 : pose des blasons sur le mur de tir, préparation de la salle.
- Dimanche 10 : Concours 2 x 18 m, résultats et rangement salle.
- Aujourd'hui, 90 inscrits et OK bénévoles salle et buvette.
- Essai inscriptions avec Inscript'arc.

7/ Préparation de l'Assemblée générale.

- Rapport moral : Gérard nous le lit pour approbation par le C.A.
- Rapport financier : Gérard le prépare pour prochaine réunion.
- Rapport d'activité : Lionel pour prochaine réunion.
- La convocation à l'AG ainsi que le pouvoir seront envoyés après le 10 décembre.
- La liste des électeurs sera affichée tout début janvier.

8/ Projets de travaux.

- 2 chevalets à refaire pour honorer commande des 16 ensembles.
- Sécurisation des terrains TAE et parcours nature.
- Entretien Jeu d'Arc.
- Mur de paille : prévision 2025.

9/ Cadeaux aux médaillés.

- Récompenser les premiers des championnats de France et Bourgogne/Franche-Comté.
- Prévision : 800 €
- Reconnaissance de la performance en bons d'achats Bourgogne Archerie ;

10/ Vêtements pour encadrants.

- Veste pour les entraîneurs et polo pour les encadrants.
- Devis Pamies : 365.50 € (réduit à 165.50 € suite tombola gagnée par Isabelle et Catherine à 1,2,3 Mâcon).

11/ Questions diverses.

- Gilles parle de label FFH : pourquoi pas la CAM ?
- Isabelle a contacté notre fournisseur de vêtements de la Compagnie pour nous proposer en janvier polo et tee-shirt revisités.
- Le 13 janvier prochain : Assemblée générale à 10H00, puis apéritif et repas tiré du sac. 14H00 tir de la Saint-Sébastien et pourquoi pas la fête après ?

12/ Prochaines réunions : Lundi 6 janvier 2024 à 19H00.

Le Président
Gérard Champion

Le Secrétaire
Lionel Marquion